

Les titres

Vie Municipale

Extraits du compte rendu des conseils municipaux.

Inscription sur les listes électorales.

Vie Associative et Villageoise

Exposition de printemps.

AS Section tennis.

Studio Musiques.

Vie Pratique

Pharmacies de garde.

Co-voiturage.

EDITO

L'année 2009 restera dans les mémoires comme l'année de la récession économique. Sur le plan municipal, la gestion prudente des années passées et la recherche permanente d'économies de fonctionnement ont permis d'amortir les conséquences de la perte d'une partie de nos recettes fiscales. De ce point de vue, l'année 2010 s'annonce comme encore plus délicate. Même si l'Etat prévoit pour cette année de compenser intégralement l'absence de taxe professionnelle, les recettes devraient encore diminuer du fait du ralentissement économique et de la presque disparition des recettes fiscales liées aux transactions immobilières. Il va donc falloir à nouveau faire baisser nos charges de fonctionnement sous peine de devoir augmenter les recettes par le biais des taxes locales. Nous n'envisagerons cette dernière solution qu'après avoir exploré toutes les pistes d'économies possibles. Ce challenge nous pouvons le relever ensemble. Faire baisser la facture énergétique en limitant au maximum le gaspillage est possible avec le concours des utilisateurs des locaux publics. Nettoyer et fleurir son pas de porte, éviter de souiller les espaces publics, ramasser les déjections canines, déposer ses déchets verts dans les bacs et non pas à côté, sont autant de gestes simples et civiques qui permettraient de dégager du temps à notre service technique pour accomplir des tâches aujourd'hui sous-traitées. (Lire la suite en page 2)



> (Edito suite) 2010 devrait également voir la mise en place progressive de la réforme des collectivités territoriales. A l'échelon communal, le principal bouleversement annoncé consisterait à se regrouper sur un large territoire pour la gestion des compétences relatives au développement économique, aux ressources énergétiques, à l'assainissement, au traitement des déchets, entre autres. Dans le même temps Région et Département devraient rationaliser leurs compétences dans un esprit de simplification et d'allègement de leurs charges.

Pour revenir à l'année 2009, s'il n'y avait qu'un fait marquant à retenir, ce serait sans conteste la mise en service du complexe sportif du SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) au stade. Un grand coup de chapeau à Bernard Berger qui en est le maître d'ouvrage. Cette livraison est pour lui l'aboutissement d'un travail acharné de presque huit années. Les sportifs et les écoliers des quatre communes du SIVU disposent aujourd'hui d'un équipement confortable et fonctionnel, assez remarquable pour des communes de notre taille.

Il faudra encore un peu de patience et d'indulgence de la part des utilisateurs, le temps de réaliser les dernières finitions et d'améliorer le fonctionnement de l'ensemble.

S'approprier les lieux et les garder en parfait état est l'affaire de tous, petits et grands. L'ensemble du Conseil Municipal se joint à moi pour remercier toutes celles et ceux, personnel municipal et bénévoles associatifs qui ont œuvré à rendre notre vie communautaire encore plus agréable et pour vous souhaiter une très bonne année 2010.

Bien cordialement, votre maire, René MEMAIN

> La commission Culture vous propose



Son exposition de printemps

Samedi 10 avril et dimanche 11 avril 2010

Le centre Pelouse ouvre ses portes à 4 artistes peintres qui pourront présenter chacun une vingtaine d'œuvres.

Si vous êtes candidat, merci de vous adresser à la mairie (01 34 85 21 35).



Jazz à Toute Heure 2010

le samedi 27 mars 2010 à Cernay :

Alexandre TASSEL et Laurent de WILDE jouent une musique très festive, dansante et avant tout rythmique, mais qui garde du jazz les riffs, l'harmonie, les solos. Leur musique est pleine de trouvailles sonores et de richesses mélodiques qui prouvent une fois de plus qu'Alexandre Tassel est un véritable « trumpet Hero » de la scène européenne. Les accents rebondissants et très groove de la basse font contrepoint aux effets électroniques du Fender Rhodes, les lignes tracées par la trompette se superposent à celles du sax pour lui donner plus de rondeur.

Pour toute la programmation et billetterie rendez-vous sur www.jazzatouteheure.com



> Extraits du compte rendu des conseils municipaux

Le Conseil Municipal lors de sa séance du 26 novembre dernier :

- Décide de procéder à un échange gratuit d'une parcelle privée avec une sente communale ;
- Approuve le règlement intérieur du colombarium ;
- Vote les tarifs communaux pour 2010 ;
- Décide de passer une convention avec l'Union des Amis du Parc pour la création d'un « verger école » communal dans le jardin du presbytère.

Le Conseil Municipal, en sa séance du 15 décembre dernier :

- Décide de maintenir pour l'année 2009 / 2010 les frais de scolarité pour les enfants qui ne résident pas à Cernay mais qui sont scolarisés dans la commune à :
 - . 488 € pour un enfant en élémentaire
 - . 973 € pour un enfant en maternelle
- Décide de majorer le montant des pénalités financières en cas de refus de mise en conformité du système non collectif d'assainissement.



> Stop aux cambriolages

La gendarmerie nous fait part d'une recrudescence de cambriolages dans les Yvelines.

N'hésitez pas à aviser la gendarmerie.

Un contrôle en amont évite un cambriolage en général.

Ouvrons l'œil et le bon !

Merci de votre collaboration.



> Animations de Noël

A la salle municipale.

Nous remercions tout particulièrement les commerçants suivants :

Frédéric Bouhours (boucherie)

Solange LeBihanic (menuiserie)

Dora et Laurent Kolodziejczyk (Petit Casino)

Billy Yu (Maison du Bonheur).

Ils ont contribué à la réussite de cette manifestation par leur participation et leurs dons (gâteaux, beignets, bonbons, clémentines, crêpes etc...).

> Rappel tri selectif

- . Les sapins doivent être apportés en déchèterie ;
- . Les papiers emballages cadeaux ne se recyclent pas. Ils doivent être jetés dans les poubelles vertes ;
- . Les sacs et films plastiques, le polystyrène doivent également être jetés dans les ordures ménagères.



> LA CNAV aide les retraités fragilisés

La CNAV Ile-de-France peut missionner, au domicile des retraités souffrant d'une légère perte d'autonomie, un professionnel qui va évaluer leurs besoins.

Les personnes fragilisées en raison de leur état de santé, de leur isolement social, familial, géographique peuvent ainsi bénéficier d'un Plan d'Actions Personnalisé, incluant diverses aides : ateliers Prévention (chute, mémoire), aides techniques (rehausseur, barre d'appui), transport-accompagnement...

La CNAV peut prendre en charge le financement partiel de ces prestations.

Les conditions pour bénéficier de cette évaluation globale :

- Percevoir une retraite de la CNAV à titre principal et avoir au moins 55 ans ;
- Résider en Ile-de-France ;
- Ne pas percevoir l'A.P.A, l'A.C.T.P ou la prestation de compensation.

Une démarche simplifiée : envoyer à la CNAV l'imprimé « demande d'aide au maintien à domicile » disponible auprès des agences de retraite, mairie, CLIC, prestataires de services, coordinations gérontologiques ou par téléphone au 0 821 10 12 14 (0.09 €/m).



> Infos diverses

- **Vœux du Maire** : samedi 9 janvier 2010 à 12h au centre culturel L.G. Pelouse en présence de Madame Valérie Péresse, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Conseillère Régionale d'Ile de France et Monsieur Yves Vandewalle, Député, Vice-Président du Conseil Général des Yvelines et Président du PNR. Tous les Cernaysiens sont cordialement invités.
- **Grand succès du défilé aux lampions**
- **En cas de fortes intempéries**, les personnes handicapées ou gravement malades peuvent contacter la mairie pour bénéficier de services ponctuels (achat de médicaments, pain, etc...).
- **Nous vous rappelons que chacun est tenu de balayer et de déneiger régulièrement** devant son domicile, depuis le mur jusqu'au caniveau, le devant et le côté de l'immeuble, qu'il y ait ou pas de trottoirs.

Pharmacies de garde
le dimanche

10/01/2010

Le Guen à Rambouillet
Baret à Bonelles
Fillon à Chevreuse

17/01/2010

Couland à Rambouillet
Coffion à Ablis
Yalichef à Dampierre

24/01/2010

Berthe à Rambouillet
Arnaud à Magny-les-Hameaux

31/01/2010

Jehan à Rambouillet
Vaux au Perray-en-Yvelines
Modica Serrel à Chevreuse

7/02/2010

Pinpin à Rambouillet
Herbin à Magny-les-Hameaux

Solidarité

Malgré l'entraide déjà apportée, certaines personnes âgées ont besoin d'être transportées pour leurs rendez-vous médicaux ou de simples courses. A l'occasion d'une course, vous pouvez leur rendre ce service en leur offrant du co-voiturage.

Contactez la mairie :
Tél : 01 34 85 21 35

Inscriptions listes
électorales

Pour pouvoir voter en 2010, année des élections régionales (14 et 21 mars 2010) vous devez impérativement vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2009. Cette démarche s'adresse particulièrement aux jeunes qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2010, aux nouveaux résidents et aux personnes ayant acquis la nationalité française. L'inscription s'effectue sur présentation de la carte d'identité ou du passeport et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois, ainsi que d'une carte de séjour en cours de validité pour les citoyens de l'Union Européenne.

> AS Section Tennis



Voeux

Annick, Suzanne, Alain, Patrice, Sébastien, Vincent et Christian sont heureux de vous présenter leurs meilleurs voeux pour cette nouvelle année 2010.

Année du renouveau pour notre section Tennis, avec des installations superbes qui permettent à notre centaine d'adhérents de jouer tout au long de l'année.

Cependant, des contraintes existent, et il ne faut pas les oublier :

- Respect des plannings pour la salle omnisports
- Respect des installations mises à notre disposition par le SIVU : port de chaussures propres pour le court intérieur, extinction des lumières en partant, tout en vérifiant que volets et portes soient bien fermés, rangement et nettoyage du club house.

2010 nous permettra également de disputer différents tournois par équipes, dès le mois de janvier pour les + 35 ans, d'organiser notre tournoi open du 28 mai au 20 juin et notre tournoi jeunes du 27 août au 5 septembre.

Bonne année tennistique.

Galette des Rois

Rendez-vous pour tous les enfants de l'école de tennis en cours avec Frédérique VAUCHE, le mercredi 13 Janvier au club house, pour la « Galette des Rois ».

- Animations sportives de 14h à 16h
- Goûter à partir de 16h

Merci aux parents disponibles cet après-midi de venir donner un coup de main à Frédérique.

> Studio Musiques



CONCERT DES PROFESSEURS

Samedi 23 janvier 2010 à 20h30

A la salle municipale Piano - Violon - Guitare - Flûtes - Saxo - Accordéon - Chant...

Mairie de Cernay-la-Ville

Tél : 01 34 85 21 35

Fax : 01 34 85 12 19

mairie.secretariat@cernaylaville.net

www.cernaylaville.net

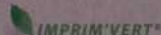
Ouverture : lundi, jeudi : 9h - 12h / 14h - 18h

mardi : 9h - 12h / 14h - 19h - samedi : 9h - 12h

Directeur de la publication : René MEMAIN

Rédacteur : Martine LORIEROUX et la commission communication

Conception - réalisation : Soleis Création - Impression
01 69 53 60 30

Imprimé sur papier recyclé Cyclus 

Brèves téléchargeables sur www.cernaylaville.net